

LOIRE

Entretenir les forêts : le défi de 45 000 propriétaires

Les 2 500 adhérents de l'Union forestière de la Loire détiennent près de 30 000 hectares de forêts dans le département, soit 20 % des forêts privées. « L'un des gros problèmes, explique Marie-Geneviève d'Hérouville, la présidente, c'est qu'il s'agit d'une forêt très morcelée. »

Dans quel état se trouve la forêt de la Loire ?

« La forêt souffre du changement climatique, de la chaleur et de la sécheresse. Et parfois aussi d'un déficit de gestion. Parce que pour avoir une belle forêt, il faut s'en occuper et savoir s'en occuper ! Le problème, c'est que 90 % des propriétaires le deviennent par héritage et ne s'y intéressent pas toujours, soit par ignorance, soit par éloignement.

L'autre problème, c'est que la forêt de la Loire est très morcelée. Les 45 700 propriétaires forestiers du département ont en moyenne 2,3 hectares chacun. Et 87 %, soit 40 000 propriétaires, possèdent moins de 4 hectares. La difficulté, c'est de convaincre les propriétaires de pratiquer une sylviculture durable. »

Le véritable enjeu pour les propriétaires forestiers, c'est d'être formés ?

« C'est la clé ! Le CRPF, Centre régional de la propriété forestière, organise des stages, des formations et des visites conseils sur le terrain. Quand j'ai acheté ma première forêt en 2001, je n'avais pas de réelles compétences. Grâce au CRPF, j'ai beaucoup appris, d'abord à choisir les bonnes essences, à aider ma plantation à s'épanouir et surtout à

la gérer durablement. Vingt ans après, j'arrive à ma première éclaircie ! C'est passionnant... Car le bois est une ressource économique énorme pour le département. La filière bois, c'est 7 000 emplois pour le département... »

Les coupes rases ne sont pas toujours bien vues... Elles sont indispensables ?

« Il arrive un moment où il faut récolter le bois d'une parcelle... On plante une forêt, on l'éclaircit et on coupe le bois quand il est à maturité. Certes, la coupe rase modifie le paysage, mais on replante la forêt... »

Acheter une forêt, c'est un bon placement ?

« La majeure partie de ceux qui investissent dans une forêt, le font par passion. Le problème, dans ce genre de placement, c'est qu'il y a beaucoup d'incertitudes, liées aux aléas climatiques, aux crises sanitaires... Mais la fiscalité forestière est plutôt bien faite puisqu'elle prend en compte tous les risques et surtout la longévité du cycle de production. Un arbre planté par un grand-père est récolté par leurs petits-enfants, soixante ans plus tard... »

Est-ce que la tempête de l'an 2000 a laissé des cicatrices chez les sylviculteurs ?

« La tempête de l'an 2000 reste un souvenir douloureux pour beaucoup de forestiers. On a perdu 400 000 m³ de bois. C'est dix années de récolte. Oui, il reste encore des cicatrices... »

Propos recueillis par Frédéric PAILLAS

En savoir plus : www.cnpf.fr



Marie-Geneviève d'Hérouville, propriétaire et Julien Blanchon, technicien d'entre national de la propriété forestière. Photo Progrès/Yves SALVAT

QUESTIONS À

Paul Candaele, directeur de l'établissement public de formation professionnelle agricole Roanne-Chervé-Noirétable

« Le métier n'est plus celui du "bûcheron solitaire" »



Photo Progrès/Christiane PARDON

Quels sont les principaux métiers de la filière bois ? « On trouve des formations du CAP au diplôme d'ingénieur. Pour les formations de la filière, on distingue celles qui couvrent les besoins en amont de la filière : gestion et valorisation des patrimoines naturels et forestiers, sylviculture, travaux forestiers de bûcheronnage et de débardage, travaux d'exploitation mécanisée. Enseignements dispensés au lycée de Noirétable ou encore à la MFR de Marlihes.

Pour le secteur aval de la filière : scierie, transformation et valorisation du bois et de ses dérivés, ameublement, bois énergie, bois constructions : École nationale d'ingénieurs de Saint-Étienne (ENISE) ; Centre de formation des apprentis (CFA) des compagnons du devoir à La Talaudière (pôle bois), lycées techniques proposant des formations bois ameublement et charpente sur l'ensemble du département. »

Existen-ils des débouchés sur la Loire ?

« Oui, bien sûr. Le secteur économique représente sur la Loire, 1 800 entreprises, 7 000 emplois, 400 M€ de chiffre d'affaires et 140 M€ de valeur ajoutée. On retrouve des entreprises et des emplois autant en zone rurale qu'en zone urbaine. Les entreprises de la filière bois ligérienne sont principalement de petites PME et TPE. La construction domine la filière, avec 2 600 emplois, soit 40 % de l'ensemble. Viennent ensuite l'ameu-

blement et la distribution (un millier d'emplois chacun), puis la seconde transformation, la forêt et la scierie. »

Ces métiers ont-ils beaucoup évolué, notamment avec la prise en compte de plus en plus prégnante du côté environnemental que ce soit pour la gestion des forêts ou encore en matière de construction bois ?

« Oui notamment sur l'entretien de la forêt, le métier n'est plus celui du "bûcheron solitaire" mais l'arrivée des combinés de bûcheronnage exige des compétences dans le domaine des hautes technologies : un pilote d'abatteuse évolue dans un contexte confortable dans une cabine ultramoderne bardée d'électronique. Aussi les compétences attendues ont beaucoup évolué. Et l'attente de chauffeurs est particulièrement importante : au niveau national 250 chauffeurs sont attendus par la filière chaque année alors que les établissements forestiers en forment 50 ce qui revient à dire que la formation conduit inévitablement à de possibles embauches. De manière générale, la meilleure valorisation des produits de la forêt et l'importance de la gestion forestière dans les actions de lutte contre le réchauffement climatique dynamisent cette filière qui recrute. »

Propos recueillis par Françoise SALLE

1 800

La filière bois représente une activité économique importante pour la Loire avec 1 800 entreprises et près de 7 000 emplois non délocalisables. Une filière vertueuse et durable, car au-delà des fonctions écologiques et sociales de la forêt, l'écomatériau bois participe durablement au stockage de carbone.

Le pin maritime, une alternative pour remplacer le Douglas...

Dans la Loire, le pin maritime pourrait être une alternative au « tout Douglas », une essence pleine de lumière, adaptée à un climat assez doux qui peut se développer sur des sols pauvres, acides et bien drainés.

Un arbre à la croissance très rapide qui en fait un atout pour le reboisement. Si quelques parcelles existent ici et là dans le département, un premier essai a été fait dans les monts du Forez à Pralognan, à 660 mètres d'altitude. Et les résultats sont prometteurs puisqu'au cours de la première année de croissance, des accroissements de 70 à 80 cm ont été mesurés.

Mais reste à confirmer, comme l'explique Julien Blanchon technicien au Centre régional de la propriété forestière (CRPF), que cet-



Dans la Loire, 96 % des forêts appartiennent à des propriétaires privés. Photo Progrès/Yves SALVAT

te essence aura les capacités à s'adapter aux grands froids, certes de moins en moins fréquents,

comme aux gelées précoces ou tardives.

Mais il n'y a pas que le pin mari-

ti qui semble intéresser les sylviculteurs de la Loire, puisque, selon Julien Blanchon, d'autres essences pourraient sans doute bien s'adapter dans le département comme les cèdres de l'Atlas, les sapins méditerranéens ou les pins de Corse...

« Nous travaillons sur ces diversités de provenance, poursuit Julien Blanchon. Il y a trois ans, nous avons notamment planté des douglas de Californie à Saint-Georges-en-Couzan. » Pour l'heure, le groupement des sylviculteurs du Pilat vient de se lancer dans une expérimentation avec la plantation de diverses essences sur six hectares et voir ainsi quels sont les variétés qui semblent le mieux s'adapter à leur territoire...

« Les entreprises de la filière bois n'ont pas trop souffert de la crise sanitaire »

Le bois vit et la filière bois joue un rôle économique important dans le département autour d'une multitude de métiers. Le premier des métiers de la filière bois, c'est celui de gestionnaire forestier.

Son rôle : accompagner les propriétaires forestiers, privés et publics, dans la gestion de leur forêt. À l'autre bout de la chaîne : l'architecte qui va dessiner l'ouvrage en bois. Entre les deux : une multitude de savoir-faire et de métiers pour mettre en œuvre le bois.

Bûcherons, scieurs, charpentiers, menuisiers, agenciers, ébénistes, grumiers, ingénieurs en bureau d'études... La palette des métiers est lar-

ge. Très large.

« La plupart des entreprises autour du bois n'ont pas vraiment souffert de la crise sanitaire », explique Élodie Thévenet, la directrice de Fibois, l'interprofessionnelle du bois dans la Loire.

Reboisement de 613 hectares pour un budget de 976 000 €

Car le bois a vraiment le vent en poupe. Que ce soit pour les particuliers ou pour les collectivités. Ce qui est certain, c'est que le Département suit de près cette filière et investit beaucoup pour son soutien et son développement.

Le plan 2015-2020 qui lui est consacré, a permis le financement de regroupements fonciers pour la restructuration de 14 hectares ; l'accompagnement de communes pour la création de nouvelles routes forestières ; la rénovation de 99 km de voiries ou encore le reboisement de 613 hectares pour un budget de 976 000 €.

Le plan 2021-2027 est aussi ambitieux car l'objectif stratégique est de mutualiser les moyens, plus spécialement sur les investissements structurants, mais aussi d'accompagner sur le long terme le renouvellement forestier par une aide conséquente au reboisement.



Le Département participe à la création de chemins forestiers. Photo Progrès/Anita NONET